



AVIS PUBLIC

BAIN.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un bain public" pour la construction d'un bain public dans le quartier Hochelaga seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité jusqu'à midi, mercredi le 20 septembre courant. On pourra examiner les plans et devis au bureau de MM. Lacroix et Piché, architectes, No. 5, Square Beaver Hall.

Les soumissionnaires devront donner des prix séparés pour tous les travaux nécessaires pour la construction complète du bain et du logement du gardien.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de 15% du prix demandé.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui suivra leur réception.

On ne s'engage d'accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 12 septembre 1905.



PUBLIC NOTICE

BATH

Sealed tenders addressed to the undersigned, and endorsed "Tender for a Public bath" for the building of a public bath in Hochelaga ward, will be received in the office of the City Clerk up to noon on Wednesday the 20th, September instant. The plans and specifications may be seen at the office of the architects, Messrs. Lacroix & Piché, No. 5 Beaver Hall Square. Separate prices must be given for the entire works necessary for the complete construction of the bath itself and for the dwelling of the guardian.

A deposit of 15 per cent. of the price asked for, in the form of an accepted bank cheque, must accompany each tender.

The tenders will be opened by the City Clerk in the presence of the interested parties at the first meeting of the Hygiene and Statistics Committee following the reception of the said tenders.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,

Montreal, 12th. September 1905.



Rue Amherst

Vente à l'enchère de matériaux de construction, lundi, le 25 septembre 1905, à 11 hrs. a.m.

Seront vendus par la Cité, à la demande du propriétaire, (M. F. Rasconi), les matériaux de construction situés sur la partie sud-ouest du lot du cadastre No 579, coin sud-est des rues Amherst et Sainte-Catherine, quartier Saint-Jacques qui doit être expropriée pour l'élargissement de la rue Amherst (côté est) de la rue Craig à la rue Sainte-Catherine.

Lesdits matériaux de construction consistent en parties de maisons en bois et briques, qui devront être démolies et les matériaux devront être enlevés dans les deux semaines qui suivront la vente.

Le plan de la propriété ci-haut mentionnée peut être examiné au bureau du Trésorier, à l'Hôtel de Ville.

Conditions: Prix de vente, payable comptant lors de l'adjudication.

1% payable pour droits d'encan.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 13 septembre 1905.



Amherst St.

Auction Sale of Building Material, Monday, 25th September 1905, at eleven o'clock a.m

Will be sold by the City, at the demand of the proprietor, (Mr. F. Rasconi), the building material lying on the south-west part of lot cadastral No. 579, south-east corner of Amherst and St. Catherine streets, St. James Ward, to be expropriated for the widening of Amherst street, east side from Craig to St. Catherine streets.

The said building material consisting in part of brick and wooden houses which shall be demolished and the material removed within two weeks following the sale.

The plan of the above property may be seen at the City Treasurer's Office, City Hall.

Terms of sale: Cash on adjudication.

1% auction duty.

L.-O. DAVID,
City Clerk.

MARCOTTE BROS.,
Auctioneers.

CITY HALL,

Montreal, 13th September 1905.